



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25109415

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

20 AOUT 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0428 565 497**

Nom

(en entier) : **GREEN LINE INDUSTRIAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue de Spirou(FL) S/N - 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : Démission - Nomination - Réunion de toutes les actions

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 29 juillet 2025:

1. Démission des administrateurs

L'actionnaire unique prend connaissance et accepte avec effet immédiat la démission des administrateurs suivants de la Société :

- Jacques Gérard; et
- Mohamed Foued Jebali

L'actionnaire unique remercie les administrateurs et leurs représentants permanent susmentionnés pour les services rendus.

L'actionnaire unique donne également une décharge provisoire aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat d'administrateurs jusqu'à la date de leur démission.

La décharge définitive sera accordée à la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société.

2. Nomination des administrateurs

L'actionnaire unique nomme les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société pour une période indéterminée et avec effet à partir d'aujourd'hui, le 29 juillet 2025 :

- KIDIWIL SRL, une société à responsabilité limitée de droit belge dont le siège est établi à 1460 Ittre, Rue du Croiseau 3, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0767.562.582 (RPM Brabant-wallon) et qui a désigné Mohamed Foued Jebali en tant que représentant permanent;

- DSAR Holding SRL, une société à responsabilité limitée de droit belge dont le siège est établi à 2930 Brasschaat, Miksebaan 252, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0792.302.631 (RPM Anvers, section Anvers) et qui a désigné Eddy Verbrugge en tant que représentant permanent; et

- SPADA Management SRL, une société à responsabilité limitée de droit belge dont le siège est établi à 2930 Brasschaat, Miksebaan 252 boîte 202, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0793.448.716 (RPM Anvers, section Anvers) et qui a désigné Dave Spapen en tant que représentant permanent

Les mandats des administrateurs précités seront exercés à titre gratuit, sauf décision contraire de l'actionnaire unique.

3. Procuration

L'assemblée générale donne procuration à Maxime Monard, Stefan Jacobs, Sofie Foets, Karolien De Vleeschauwer, ainsi qu'à tout autre avocat ou employé du cabinet d'avocats Monard Law SRL dont le siège social est établi à 1150 Sint-Pieters-Woluwe, Avenue de Tervueren 270 et dont le numéro d'entreprise est 0538.839.651, agissant chacun individuellement et avec faculté de substitution, à l'effet de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour publier les décisions de l'assemblée générale aux Annexes du Moniteur belge, modifier l'immatriculation de la Société au Registre des Personnes Morales, accomplir toutes les formalités

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

administratives en conséquence et, notamment, représenter la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un bureau 3 d'affaires de leur choix et du greffe du tribunal de l'entreprise et, à cet effet, faire tout ce qui est nécessaire.

Extrait des résolutions par écrit de l'organe d'administration du 29 juillet 2025:

1. Notification de la réunion de toutes les actions entre les mains d'un actionnaire unique

L'organe d'administration a pris connaissance du transfert de toutes les de la Société.

L'organe d'administration déposera le fait que toutes les actions sont réunies entre les mains d'un actionnaire unique, ainsi que son identité, dans le dossier de la société, tenu au Greffe du Tribunal de l'Entreprise conformément aux dispositions du CSA.

2. Nomination de l'administrateur délégué

Le conseil d'administration décide de nommer en qualité d'administrateur délégué pour la durée de son mandat en tant qu'administrateur, avec effet à partir d'aujourd'hui, le 29 juillet 2025 :

- KIDIWII, une société à responsabilité limitée de droit belge dont le siège est établi à 1460 Ittre, Rue du Croiseau 3, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0767.562.582 (RPM Brabant-wallon) et qui a désigné Mohamed Foued Jebali en tant que représentant permanent.

3. Procuration

L'assemblée générale donne procuration à Maxime Monard, Stefan Jacobs, Sofie Foets, Karolien De Vleeschauwer, ainsi qu'à tout autre avocat ou employé du cabinet d'avocats Monard Law SRL dont le siège social est établi à 1150 Sint-Pieters-Woluwe, Avenue de Tervueren 270 et dont le numéro d'entreprise est 0538.839.651, agissant chacun individuellement et avec faculté de substitution, à l'effet de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour publier les décisions de l'assemblée générale aux Annexes du Moniteur belge, modifier l'immatriculation de la Société au Registre des Personnes Morales, accomplir toutes les formalités administratives en conséquence et, notamment, représenter la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un bureau d'affaires de leur choix et du greffe du tribunal de l'entreprise et, à cet effet, faire tout ce qui est nécessaire.

Karolien De Vleeschauwer
Mandataire